

N° 2025-03-24/04

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2025**

Objet : TAUX D'IMPOSITION 2025 – BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCATION 11-03-2025	L'an deux mille vingt-cinq, Le 24 mars à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI, Première-adjointe
DATE D'AFFICHAGE 11-03-2025	<u>Présents :</u> Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY-CHEVALIER, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Odile GENOVA, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Dejan STANKOVIC, Mme Pierrette MAZERY, M. Stéphane TOUVET, Mme Elisabeth VERLY, Mme Catherine Le DANTEC, M. Hervé WIOLAND, M. Bruno GUILLON, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Christian GASQ, Mme Diane CHARLEMAGNE, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, M. Frank MARQUET.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRESENTS : 23 VOTANTS : 29	<u>Excusés représentés :</u> Monsieur Stéphane GRASSET donne pouvoir à Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI Monsieur Jean-Paul BIZEAU donne pouvoir à Madame Odile GENOVA Madame Isabelle BOURGEONNIER donne pouvoir à Monsieur John, COLLEEMALLAY Madame Véronique HUYNH donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET
DATE DE LA PUBLICATION 02-04-2025	<u>Absents :</u>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20250404-2025-03-24-04-AI
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

2025-03-24/04, TAUX D'IMPOSITION 2025 – BUDGET COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de Loi de Finances pour l'année 2025,

Considérant la réunion de la Commission des Finances en date du 7 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

NOMBRE DE SUFRAGES EXPRIMES				29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTION

DECIDE que les taux applicables en 2025 seront les suivants :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,38%
- foncier bâti communal : 26,57%
- foncier non bâti : 41,57%

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 04-04-2025

Rendu exécutoire le : 04-04-2025

La Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI

Morelli



Buc, le 02/04/2025

La Première-Adjointe
Céleste MESSINA-DOMINIONI

[Signature]

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20250404-2025-03-24-04-AI
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Acte à classer

2025-03-24-04

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-04T15-47-16.00 (MI260286333)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20250404-2025-03-24-04-AI (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Taux d'imposition 2025

Date de décision : 04/04/2025



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-03-24-04 TAUX IMPOSITION
2025.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé	Date 04/04/25 à 15:47	Par BOURAHLA Samira
Transmis	Date 04/04/25 à 15:47	Par BOURAHLA Samira
Accusé de réception	Date 04/04/25 à 15:52	

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 4 avril 2025 15:53
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2025-03-24-04

':.Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2025-03-24-04, télétransmis par Samira BOURAHLA.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20250404-2025-03-24-04-AI.

Informations sur l'acte

Numero : 2025-03-24-04
Objet : Taux d'imposition 2025
Date de décision : 04/04/2025
Date de transmission : 04/04/2025
Nature de l'acte : Actes individuels
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.2. Fiscalité

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel
<https://www.efast.fr>